



## Bureau

Publié le : 23/06/2025

**Séance du jeudi 12 juin 2025**  
Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 juin 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 20h39

**Étaient présents** : Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°7), M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n°7), M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD (à compter de la question n° 12), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (à compter de la question n°5), M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°7), M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°7 et jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Marie ZEHAF

**Étaient absents** : Mme Frédérique BAEHR, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Franck RACLOT, M. André TERZO,

**Secrétaire de séance** : M. Pascal ROUTHIER

**Procurations de vote** : Mme Frédérique BAEHR donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Daniel HUOT donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. André TERZO donne pouvoir à M. Olivier GRIMAITRE, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°26)

Délibération n°2025/2025.00173  
Rapport n°10 - Contrat de Ville 2024-2030 - Programmation Complémentaire Appel à projet 2025

**10**  
**Contrat de Ville 2024-2030 - Programmation Complémentaire Appel à projet  
2025**

**Rapporteur : Mme Marie ETEVENARD, Vice-Présidente**

	Date	Avis
Commission n°3	28/05/2025	Favorable
Commission n°2	28/05/2025	Favorable

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2025 et PPIF 2025-2029	
« Politique de la Ville »	Montant prévu au BP 2025 : 380 000 € Montant de l'opération : 36 200€
« Action en faveur de l'emploi »	Montant prévu au BP 2025 : 197 400 € Montant de l'opération : 1 233€
<b>Sous réserve de vote de la DM1 2025</b>	

**Résumé :** Le nouveau contrat de ville (2024-2030) de GBM a été signé le 29 mars 2024. Il marque la volonté de ses 22 signataires de promouvoir une approche territorialisée, qui se traduit par des projets de quartier permettant de mieux répondre aux enjeux des quartiers prioritaires et aux besoins de leurs habitants.

Une première programmation de l'appel à projet 2025 a fait l'objet d'une première délibération du Bureau en date du 27 mars 2025.

Le présent rapport porte sur une programmation complémentaire principalement fléchée sur des dossiers non instruits pour la première programmation, ainsi qu'à une consolidation de certains financements déjà attribués. Il intègre également des réaffectations de crédits obtenus au titre de la Dotation Politique de la Ville 2025 (soit 32 000€).

La programmation complémentaire 2025 comporte 19 projets. GBM participe au financement de 11 d'entre eux, dont 1 dossier financé par la délégation économie de GBM pour un montant de 1 233 €.

La participation financière prévue de Grand Besançon Métropole pour cette programmation complémentaire 2025 s'établit à 37 300 € et 1 233 € pour la délégation économie.

Le montant des subventions Ville est de 30 700 €.

Le nouveau contrat de ville (2024-2030) a été signé le 29 mars 2024.

Les projets de quartiers intégrés à celui-ci fixent des objectifs pour chacun des 6 quartiers prioritaires. Cette approche territorialisée permet de mieux répondre aux besoins des habitants et aux enjeux et problématiques propres à chacun de ces territoires.

Dans la poursuite des décisions du 27 mars 2025 prises par le Bureau de Grand Besançon Métropole décisionnaire en matière de subvention du contrat de ville, et du Conseil Municipal du 3 avril 2025, il est proposé au Bureau de procéder à une programmation complémentaire portant d'une part sur des actions non instruites en première programmation 2025, d'autre part sur une consolidation des financements attribués à des projets et actions déjà soutenus par Grand Besançon Métropole et/ou la Ville de Besançon.

Ce rapport intègre également des financements obtenus de l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville 2025 (fonctionnement pour 32 000€).

Compte tenu de l'approche territoriale rappelée plus haut, les projets proposés au financement de GBM sont présentés par quartier à chaque fois qu'ils concernent spécifiquement un seul quartier. En revanche, les projets multi quartiers sont présentés à part en spécifiant les quartiers concernés.

La participation totale affichée de Grand Besançon Métropole pour cette programmation complémentaire s'établit à 37 300€ (10 dossiers pour 36 200 au titre du présent rapport et 1 dossier pour 1 100 € au titre du rapport suivant).

A l'engagement financier de Grand Besançon Métropole s'ajoute celui de la Ville de Besançon qui se montera à 30 700 € et sera proposé au conseil municipal du 19 juin 2025.

De son côté, la délégation économie de GBM finance 1 dossier pour un montant de 1 233 €.

<b>QUARTIER PLANOISE</b>				
<b>THEMATIQUE</b>	<b>NUMERO DAUPHIN</b>	<b>PORTEUR DE PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>CUGBM CDV PROPOSE</b>
Quartiers été - VVV	340670	LE LOCAL BOXE CLUB	Quartier été boxe éducative pieds d'immeuble	1 000 €
Cadre de vie	317825*	LES STORYTELLERS*	Projet vidéo pour sensibiliser à la propreté du quartier de Planoise	12 000 €
Cités éducatives	338573	P.A.R.I. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	Accompagnement d'enfants Mahorais Allophones//Cité éducative	10 000 €
Citoyenneté	317878	RADIO SUD BESANÇON	Projet Radio Cités 25	3 000 €
* Cette action a bénéficié d'une subvention de 1 000 € en première programmation.				
<b>Montant total Quartier Planoise</b>				<b>26 000 €</b>
<b>Financement budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM)</b>				<b>26 000 €</b>

<b>QUARTIER MONTRAPON</b>				
<b>THEMATIQUE</b>	<b>NUMERO DAUPHIN</b>	<b>PORTEUR DE PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>CUGBM CDV PROPOSE</b>
Sport (2 dossiers)	334767	ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT - ASPTT	Démocratisation du sport	1 000 €
	339436	BESANCON RACING CLUB ESCRIME	Tous en garde, Escrime pour Tous	700 €
<b>Montant total Quartier Montrapon</b>				<b>1 700 €</b>
<b>Financement budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM)</b>				<b>1 700 €</b>

<b>QUARTIER BATTANT</b>				
<b>THEMATIQUE</b>	<b>NUMERO DAUPHIN</b>	<b>PORTEUR DE PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>CUGBM CDV PROPOSE</b>
Solidarité	317859*	LES MANIVELLES*	Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant	1 500 €
* Cette action a bénéficié d'une subvention de 2 000 € en première programmation.				
<b>Montant total Quartier Battant</b>				<b>1 500 €</b>
<b>Financement budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM)</b>				<b>1 500 €</b>

<b>PROJETS MULTI QUARTIERS</b>					
<b>THEMATIQUE</b>	<b>NUMERO DAUPHIN</b>	<b>PORTEUR DE PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>QUARTIERS</b>	<b>CUGBM CDV PROPOSE</b>
Accès aux droits	310750*	CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF*	Accès au droit - Permanences juridiques - QPV Besançon	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	5 000 €
Culture	335941	ASS MAISON ARCHITECTURE FRANCHE-COMTE	Habiter ensemble	Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	2 000 €
* Cette action a bénéficié d'une subvention de 2 000 € en première programmation.					
<b>Montant total Multi Quartiers</b>					<b>7 000 €</b>
<b>Financement budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM)</b>					<b>7 000 €</b>

<b>PROJETS MULTI QUARTIERS</b>					
<b>Accès à l'emploi - insertion - accès à la formation et Développement économique</b>					
<b>THEMATIQUE</b>	<b>NUMERO DAUPHIN</b>	<b>PORTEUR DE PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>QUARTIERS</b>	<b>CUGBM PROPOSE DEES</b>
Emploi	317288	CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF	Accompagnement collectif - Ateliers femmes, insertion, emploi	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	1 233 €
Montant total du volet Accès à l'emploi - insertion - accès à la formation et Développement économique					1 233 €
Financement budget de Direction de l'Economie, Emploi-Insertion, Enseignement supérieur Commerce (CUGBM)					1 233 €

Ces subventions seront versées en une seule fois après notification de la décision (ou signature de la convention le cas échéant et application des modalités de versement prévues, si elles sont différentes). Les porteurs de projets devront réaliser un bilan de l'action subventionnée et le transmettre au plus tard le 30 juin de l'année n + 1 (30 juin 2026 pour une action prenant fin au 31/12/2025).

*M. Nathan SOURISSEAU (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Bureau :**

- approuve l'attribution de subventions pour les montants suivants :
  - o 5 000 € et 1 233 € au CIDFF
  - o 1 000 € au Local Boxe Club
  - o 12 000 € au Storytellers
  - o 10 000 € à P.A.R.I.
  - o 3 000 € à Radio Sud
  - o 1 000 € à l'ASPTT
  - o 700 € à Besançon Racing Club Escrime
  - o 1 500 € aux Manivelles
  - o 2 000 € à Maison de l'Architecture
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 1

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,



Pascal ROUTHIER  
Vice-Président

Pour extrait conforme,  
La Présidente,



Anne VIGNOT  
Maire de Besançon

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Coût du projet	Etat total demandé 2025	Région total demandé 2025	Département total demandé 2025	Ville - GBM total demandé 2025	GBM rappel 2023	Ville rappel 2023	GBM rappel 2024	Ville rappel 2024	GBM total propose 1ere prog 2025	GBM propose 2eme prog	Ville total propose 1ere prog 2025	Ville Total propose 2eme prog
ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Ateliers parentalité scolarisation 2-3 ans	316929	R	Jeunesse	Orchamps-Palente Planoise Clairs Soleil	43 621	7 500		5 000	8 100	3 350	0	8 500	2 900	4 000	1 100	3 000	0
ASS FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (Service Civique) dans les quartiers prioritaires	317040	R	Education	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	207 748	66 370		7 000	20 000	10 000	7 495	10 000	5 000	10 000		0	10 000
ASS MAISON ARCHITECTURE FRANCHE-COMTE	Habiter ensemble	335941	R	Culture	Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	14 400	0			0	1 500		3 750	0	0	2 000	0	0
ASSOCIATION JUSTE ICI	Les Ateliers Juste Ici à Planoise	317222	R	Culture	Planoise	93 701	17 248	19 167		32 585	10 000	18 000	10 000	14 000	12 780		10 000	10 000
ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT - ASPTT	Démocratisation du sport	334767	R	Sport	Montrapon	18 700	0			0	1 000	1 500	1 000	1 500	0	1 000	0	1 000
BESANCON RACING CLUB ESCRIME	Tous en garde, Escrime pour Tous	339436	N	Sport	Montrapon	2 100	700			1 400			0		0	700	0	700
CARREFOUR D'ANIMATION ET D'EXPRESSION MUSICALES - CAEM	IDENCITE 2025	315076	R	Culture	Planoise	45 000	9 000		1 000	10 500	4 500	6 500	4 500	6 000	4 500		4 500	1 500
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF	Accès au droit - Permanences juridiques - QPV Besançon	310750	R	Accès aux droits	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	80 091	43 472	3 505	6 413	17 000	2 000	3 000	2 000	3 000	2 000	5 000	10 000	0
	Classe ambassadrice de l'égalité - Ecole Arènes Besançon	316645	R	Education	Battant	3 000	1 000			2 000			0	0	1 000		0	1 000
	Prévention en milieu scolaire de la prostitution des mineur-es	316108	N	Education	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	5 000	2 000			3 000			0	0	0		0	1 500
	Accompagnement collectif - Ateliers femmes, insertion, emploi	317288	N	Emploi	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	3 700	1 234			2 466			0	0	0	1 233	0	0
LE LOCAL BOXE CLUB	Quartier été boxe éducative pieds d'immeuble	340670	N	Quartiers été	Planoise	9 000	4 000			1 500			0		0	1 000	0	500

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Coût du projet	Etat total demandé 2025	Région total demandé 2025	Département total demandé 2025	Ville - GBM total demandé 2025	GBM rappel 2023	Ville rappel 2023	GBM rappel 2024	Ville rappel 2024	GBM total propose 1ere prog 2025	GBM propose 2eme prog	Ville total propose 1ere prog 2025	Ville Total propose 2eme prog
LES MANIVELLES	Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant	317859	R	Solidarité	Battant	6 800	2 000			2 500	0	0	3 000	0	2 000	1 500	0	0
LES STORYTELLERS	Projet vidéo pour sensibiliser à la propreté du quartier de Planoise	317825	N	Cadre de vie	Planoise	18 000	2 000	2 000		11 000			0	0	1 000	12 000	0	0
P.A.R.I. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	Accompagnement d'enfants décrocheurs //Cité éducative	338573	R	Cités éducatives	Planoise	58 360	0			0			0		0	10 000	0	0
PORTE-AVIONS	Battle Porte-Avions (nom provisoire)	316746	R	Culture	Montrapon	13 050	1 500	3 000		4 000			1 000	4 000	1 000		2 500	1 500
RADIO CAMPUS BESANCON	La voix est libre	317045	R	Tranquillité et sûreté publique	Planoise Montrapon	6 500	3 250			2 000	0	2 000	0	2 000	0		0	2 000
RADIO SUD BESANÇON	Projet Radio Cités 25	317878	R	Citoyenneté	Planoise	12 480	4 500	2 530		3 950	3 500	1 000	3 000	0	0	3 000	0	0
SOLIDARITE FEMMES	Dispositif de référence départementale violences conjugales	317504	N	Lutte contre les discriminations	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	56 566	47 000			3 000			0	0	1 000		0	1 000
<b>TOTAL</b>															<b>38 533</b>			<b>30 700</b>

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Description de l'action	Retenu VILLE ou GBM	Commentaire
ANTENNE PETITE ENFANCE - APE	Ateliers parentalité scolarisation 2-3 ans	316929	R	Jeunesse	Orchamps-Palente Planoise Clairs Soleil	Les ateliers, animés par une psychologue favorisent l'expression, l'écoute et la collaboration entre parents et enseignants, ils sont destinés aux parents d'enfants (2/3 ans) et aux équipes enseignantes des quartiers prioritaires.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
ASS FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (Service Civique) dans les quartiers prioritaires	317040	R	Education	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	L'Afev lutte contre les inégalités en recrutant, formant et accompagnant des étudiants bénévoles et jeunes en service civique pour des actions ciblées. Elle organise un mentorat à domicile pour des enfants et adolescents en difficulté, et expérimente un mentorat « Passerelle » pour accompagner des collégiens entrant au lycée. Les volontaires en résidence interviennent dans les établissements scolaires pour améliorer le climat scolaire, soutenir les élèves et familles, et renforcer les liens entre écoles, familles et territoires.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
ASS MAISON ARCHITECTURE FRANCHE-COMTE	Habiter ensemble	335941	R	Culture	Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	Ce mini-festival de cinéma en plein air, prévu en août 2025 dans plusieurs quartiers de Besançon, explore les thèmes de la ville, de l'urbanisme et de l'architecture durable. Il vise à sensibiliser tous les publics, notamment les jeunes, aux enjeux écologiques et sociaux à travers une programmation co-construite avec les habitants et associations locales. Chaque projection devient un moment de rencontre et d'expression collective ancré dans la vie des quartiers.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
ASSOCIATION JUSTE ICI	Les Ateliers Juste Ici à Planoise	317222	R	Culture	Planoise	Depuis 2021, l'association Juste Ici mène une permanence artistique dans le quartier. Les habitants participent à des créations dans l'espace public. En 2025, plusieurs actions seront proposées : des ateliers artistiques, une déambulation avec les chèvres, des œuvres en céramique et le festival des soupes Bol Bol Bol. Ces projets valorisent le vivant et renforcent les liens sociaux. Ils visent aussi à enrichir le territoire.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT - ASPTT	Démocratisation du sport	334767	R	Sport	Montrapon	L'ASPTT organise des stages multisports gratuits dans les quartiers prioritaires pour les enfants de 6 à 12 ans, incluant une action citoyenne et un accompagnement des enfants de l'aide sociale à l'enfance. L'événement "Le Sport donne des Elles", dédié aux femmes, propose activités sportives, bien-être et garde d'enfants, avec un fort engagement local et solidaire. L'association applique une politique tarifaire inclusive (réductions, remboursements, aides) pour faciliter l'accès au sport pour tous les publics.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
BESANCON RACING CLUB ESCRIME	Tous en garde, Escrime pour Tous	339436	N	Sport	Montrapon	Ce projet vise à faire découvrir l'escrime aux enfants du quartier à travers des stages organisés en maison de quartier et en salle d'armes. Les enfants intéressés peuvent ensuite intégrer le club BRC escrime pour une pratique régulière. À long terme, ils sont encouragés à s'engager dans l'arbitrage, l'encadrement ou la compétition.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
CARREFOUR D'ANIMATION ET D'EXPRESSION MUSICALES - CAEM	IDENCITE 2025	315076	R	Culture	Planoise	Idencité est un projet musical annuel pour 20 jeunes de 11 à 17 ans, encadré par des artistes-professeurs du CAEM, visant à développer la pratique musicale en groupe avec des temps forts publics. Le programme inclut 3 stages pendant les vacances scolaires, des séances hebdomadaires, et des concerts à des lieux phares comme La Rodia, favorisant créativité et lien social. Les jeunes participent activement à la création musicale, choisissent les morceaux à interpréter et bénéficient d'accompagnements adaptés, avec des temps d'échanges enrichis par des artistes invités.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Description de l'action	Retenu VILLE ou GBM	Commentaire
<b>CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES - CIDFF</b>	Accès au droit - Permanences juridiques - QPV Besançon	310750	R	Accès aux droits	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise	Ce projet offre des permanences juridiques gratuites et anonymes sur le droit familial, social, du travail, civil et pénal, avec un focus sur les violences faites aux femmes. En 2024, 872 entretiens ont été réalisés pour 666 personnes dans les quartiers prioritaires, dont un tiers liés à des violences. Une nouvelle permanence aux Hauts de Saint-Claude répond aux demandes locales, avec un suivi renforcé et une permanence téléphonique chaque mercredi matin.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
	Classe ambassadrice de l'égalité - Ecole Arènes Besançon	316645	R	Education	Battant	Le projet suit deux classes de primaire sur trois ans (CE2/CM1/CM2). En CE2, les élèves enquêtent sur les stéréotypes et les inégalités filles-garçons. En CM1, ils créent des affiches sur le respect, et en CM2, ils co-animent une exposition sur le genre et l'égalité.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
	Prévention en milieu scolaire de la prostitution des mineur-es	316108	N	Education	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	Le CIDFF du Doubs mène des actions de prévention contre la prostitution chez les jeunes, en déconstruisant les idées reçues, en abordant le consentement et en présentant la loi française. En 2025, des ateliers seront déployés dans 20 classes pour sensibiliser les élèves aux risques de la prostitution, en particulier via les réseaux sociaux. L'objectif est de maîtriser le consentement, déconstruire les stéréotypes et informer sur les ressources disponibles en cas de besoin.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
	Accompagnement collectif - Ateliers femmes, insertion, emploi	317288	N	Emploi	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	Le CIDFF du Doubs déploie un service emploi depuis fin 2023 à la demande de l'Etat, en collaboration avec divers partenaires, pour accompagner les femmes dans leur insertion socioprofessionnelle et plus particulièrement les femmes victime de violences. Ce service propose des accompagnements individuels et collectifs, incluant des ateliers sur l'estime de soi, la conciliation des temps de vie et le handicap, pour lever les freins à l'emploi. Les ateliers sont destinés aux femmes des quartiers prioritaires de Besançon, avec un suivi personnalisé et une coordination avec d'autres structures locales.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>LE LOCAL BOXE CLUB</b>	Quartier été boxe éducative pieds d'immeuble	340670	N	Quartiers été	Planoise	Ce projet installe un ring gonflable au pied des immeubles des quartiers prioritaires pour initier les jeunes à la boxe éducative. Il alterne pratique sportive et temps d'échange pour transmettre des notions de santé, d'entraide et de connaissance du corps. L'objectif est de favoriser l'inclusion par une activité physique accessible, ludique et non compétitive.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>LES MANIVELLES</b>	Rendre accessible Les Manivelles aux publics des autres structures du quartier Battant	317859	R	Solidarité	Battant	Le projet propose des activités vélo pour l'inclusion et la mobilité durable. En 2025, en plus des publics du GEM, le projet s'étend aux seniors et enfants du quartier Battant avec des ateliers mobiles, en lien avec la Maison de quartier Bains Douches.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>LES STORYTELLERS</b>	Projet vidéo pour sensibiliser à la propreté du quartier de Planoise	317825	N	Cadre de vie	Planoise	Le projet, porté par Les Storytellers et KAA7 Production, propose des capsules vidéo réalisées avec les habitants pour toucher un large public via les réseaux sociaux et le sensibiliser aux enjeux de propreté du quartier. Il inclut des ateliers de création vidéo pour inciter les jeunes à produire des contenus engageants, en collaboration avec des associations locales. Enfin, des mini documentaires seront réalisés pour sensibiliser aux problématiques du quartier et valoriser les initiatives locales.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>P.A.R.I. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE</b>	Accompagnement d'enfants décrocheurs //Cité éducative	338573	R	Cités éducatives	Planoise	Ce projet propose des ateliers hebdomadaires de lecture, d'écriture et de soutien linguistique pour renforcer l'inclusion scolaire. Il s'appuie sur un accompagnement individualisé, un lien étroit avec les écoles, et un suivi social des familles. Des actions de prévention du décrochage scolaire et de sensibilisation aux Objectifs de Développement Durable complètent cette démarche éducative globale.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>PORTE-AVIONS</b>	Battle Porte-Avions (nom provisoire)	316746	R	Culture	Montrapon	En 2025, Porte avions souhaite organiser au Palais des sports, une battle de breakdance, inspiré des Jeux Olympiques, avec une compétition et des workshops accessibles à tous, quel que soit le niveau. L'événement, gratuit et inclusif, vise à créer un parcours hip-hop dans la ville en collaborant avec des structures locales et en proposant des activités de proximité. La communication multicanal et les actions de terrain assureront la participation de tous, favorisant la découverte et le partage autour de la danse.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Description de l'action	Retenu VILLE ou GBM	Commentaire
<b>RADIO CAMPUS BESANCON</b>	La voix est libre	317045	R	Tranquillité et sûreté publique	Planoise Montrapon	Le projet vise à favoriser le vivre ensemble, l'éducation des jeunes et la tranquillité publique par la réalisation d'émissions radio participatives. Chaque année, une quinzaine de jeunes s'investissent dans la préparation, l'animation et l'évaluation d'une émission hebdomadaire, avec des ateliers d'écriture et de pratique technique. Ce partenariat avec Radio Campus Besançon et l'UEAJ permet aux jeunes de s'exprimer, de découvrir le métier de journaliste et de développer leur confiance en eux.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>RADIO SUD BESANÇON</b>	Projet Radio Cités 25	317878	R	Citoyenneté	Planoise	Radio Cités 25 organise des retransmissions radiophoniques et des ateliers radio dans les espaces publics et établissements scolaires. Le projet vise à initier les élèves et les habitants aux médias et à la communication, grâce à des partenariats avec diverses associations et institutions locales. Une attention particulière sera apportée aux animations d'été dans tous les QPV.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets
<b>SOLIDARITE FEMMES</b>	Dispositif de référence départementale violences conjugales	317504	N	Lutte contre les discriminations	Hauts de Saint-Claude Orchamps-Palente Clairs Soleil Montrapon Planoise Battant	Le dispositif de la Référente Violences Conjugales évalue, oriente et coordonne les interventions pour sécuriser les parcours des femmes victimes de violences conjugales. Elle accompagne les femmes dans leurs démarches, évalue les situations de danger et facilite l'accès aux services.	OUI	Répond aux critères de l'appel à projets

**Avenant n°1 à la CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS et de MOYENS 2025****Entre :**

La Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, représentée par son premier Vice-Président, Gabriel BAULIEU, dûment habilité par la délibération du Bureau de la CU-GBM du 12 juin 2025, N° de Siret : 242500361 00017

**Et :**

La Ville de Besançon, représentée par sa Maire, Madame Anne VIGNOT, dûment habilitée pour les présentes par une délibération du Conseil Municipal en date du 19 juin 2025, domiciliée 2 rue Mégevand à Besançon, ci-après désignée « la Ville » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 212500565 00016

**Et :**

L'Association Carrefour d'Animation et d'expressions Musicales (CAEM), représentée par son Président, Jean-Luc DONIER dûment habilité, dont le siège social est situé 13A Avenue d'Ile de France à Besançon, ci-après dénommée « l'association » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 389117425 00022

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :****Article 1 - Objet**

Le présent avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens du 2025 a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon et la CU-GBM apportent un soutien complémentaire en 2025 à l'association Carrefour d'Animation et d'expressions Musicales (CAEM) pour la réalisation de son action culturelle « *Idencité* » au bénéfice principalement des personnes résidant dans le quartier de Planoise (avec possibilité d'ouvrir sur les autres quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole).

**Article 2 – Modification de l'article 5 – Engagements financiers**

Le paragraphe :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser au CAEM la somme de 4 500 € pour l'année 2025 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du projet.

EST MODIFIE PAR :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à l'association un complément de 1 500 € (au titre de la délégation vie des Quartiers) à la somme de 4 500 € votée au Conseil Municipal du 3 avril 2025, soit un total de 6 000 € pour l'année 2025, ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du projet « *Idencité* » à Planoise.

**Article 3 – Autres dispositions**

Les autres dispositions de la convention annuelle d'objectifs et de moyens signée le 2025 restent inchangées.

*Fait en 3 exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour le CAEM  
Le Président,

Pour la Ville de  
Besançon,  
la Maire,

Pour la Communauté  
Urbaine du Grand  
Besançon Métropole,  
Le Vice-Président,

Jean-Luc DONIER

Anne VIGNOT

Gabriel BAULIEU



## Avenant n°1 à la CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS et de MOYENS 2025

### Entre :

La Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, représentée par son premier Vice-Président, Gabriel BAULIEU, dûment habilité par la délibération du Bureau de la CU-GBM du 12 juin 2025, N° de Siret : 242500361 00017

### Et :

La Ville de Besançon, représentée par sa Maire, Madame Anne VIGNOT, dûment habilitée pour les présentes par une délibération du Conseil Municipal en date du 19 juin 2025, domiciliée 2 rue Mégevand à Besançon, ci-après désignée « la Ville » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 212500565 00016

### Et :

L'Association Juste Ici, représentée par son Président, Yaël KOUZMINE dûment habilitée, dont le siège social est situé 10 avenue de Chardonnet 25 000 Besançon, ci-après dénommée « l'association » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 533304994 00023

### Il est convenu et arrêté ce qui suit :

#### Article 1 - Objet

Le présent avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens du 2025 a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon et la CU-GBM apportent un soutien complémentaire en 2025 à l'association Juste Ici pour la réalisation de ces actions culturelles au bénéfice principalement des personnes résidant dans les quartiers de Planoise et de Clairs Soleils.

#### Article 2 – Modification de l'article 5 – Engagements financiers

Le paragraphe :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à Juste Ici la somme de 14 000 € pour l'année 2025 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions (Direction Action Culturelle : 4 000 € pour le projet de Clairs Soleils, 10 000 € pour le projet de Planoise).

EST MODIFIE PAR :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à l'association un complément de 10 000 € (5 000 € au titre de la Délégation Culture et 5 000 € au titre de la Délégation Vie des Quartiers) à la somme de 14 000 € votée au Conseil Municipal du 3 avril 2025, soit un total de 24 000 € pour l'année 2025, ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions de l'association (Direction Action Culturelle : 4 000 € pour le projet de Clairs Soleils, 15 000 € pour le projet Festival Bol Bol de Planoise).

**Article 3 – Autres dispositions**

Les autres dispositions de la convention annuelle d'objectifs et de moyens signée le 2025 restent inchangées.

*Fait en 3 exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour Juste Ici  
Le Président,

Pour la Ville de Besançon,  
la Maire,

Pour la Communauté Urbaine du  
Grand Besançon Métropole,  
Le Vice-Président,

Yaël KOUZMINE

Anne VIGNOT

Gabriel BAULIEU

**Contrat de Ville du Grand Besançon 2024 – 2030  
Programmation complémentaire de l'appel à projets 2025**

**Convention relative au soutien financier de Grand Besançon Métropole  
à l'Association P.A.R.I.**

**Entre :**

Grand Besançon Métropole (GBM), représentée par sa Présidente, Mme Anne VIGNOT, dûment habilitée par la délibération du Bureau du 12 juin 2025,

**Et :**

L'Association P.A.R.I., représentée par son Président, M. Philippe SARRAZIN, dûment habilité, dont le siège social est situé 5 avenue de Bourgogne 25000 BESANÇON.

**Contexte Général**

Cette convention s'inscrit dans le contexte du Contrat de Ville du Grand Besançon afin de participer au financement d'une action d'accompagnement d'enfants décrocheurs en lien avec le Collège Diderot par l'association au sein du QPV de Planoise.

Afin de consolider le partenariat entre cette structure et la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, il est convenu de mettre en œuvre la présente convention pour 2025.

**Il est exposé et convenu ce qui suit :**

**Article 1 - Objet**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles GBM apporte son soutien à P.A.R.I. pour la réalisation d'une action d'accompagnement d'enfants décrocheurs en lien avec le Collège Diderot au sein du QPV de Planoise

**Article 2 - Engagements de l'association**

L'association a déclaré être en mesure d'organiser et de mener son activité générale et les actions prévues en 2025 au titre de ce projet.  
Ces activités sont réalisées sous la responsabilité exclusive de P.A.R.I.

Elle s'engage à utiliser les financements reçus au titre de la présente convention au bénéfice exclusif de ces projets.

P.A.R.I., s'engage par ailleurs à :

- ne pas redistribuer tout ou partie de l'aide de GBM au profit d'un autre organisme,
- reverser à GBM les sommes trop perçues et/ou non utilisées,
- justifier à tout moment, à la demande du GBM, de l'utilisation de la subvention reçue,
- informer GBM de toute modification intervenant dans le fonctionnement de la structure, (notamment administration ou direction de la structure, statuts...),
- tenir une comptabilité conforme aux règles en vigueur et à fournir dans les délais prévus les documents comptables exigibles,
- faire apparaître sur ces documents informatifs ou promotionnels la participation de GBM à la réalisation des actions de la structure,
- faire mention, lorsque cela sera nécessaire, de l'inscription de ces projets dans le cadre du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole.
- Procéder à une inscription de l'association dans l'annuaire des associations (<https://www.grandbesancon.fr/demarche-administrative/annuaire-des-associations/>)
- Transmettre via l'annuaire des associations le Contrat d'Engagement Républicain dûment signé.

### **Article 3 - Montant de la subvention**

GBM s'engage à verser à l'association une subvention pour un montant de 10 000 € ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions décrit dans le dossier déposé au titre de l'appel à projets 2025 du contrat de ville du Grand Besançon.

Cette subvention est ventilée comme suit : Accompagnement d'enfants décrocheurs – 10 000€

### **Article 4 - Versement de la subvention**

GBM versera la subvention prévue à la suite de la signature de la présente convention.

### **Article 5 - Contrôle par la collectivité**

Un compte rendu sur le fonctionnement de l'association et l'utilisation de la subvention ainsi qu'un bilan financier des actions financées par GBM dans le cadre de la présente convention sera établi par l'association et transmis à GBM au plus tôt à la fin de la réalisation de chacune de ces actions, et au plus tard impérativement pour le 30 juin 2026.

Conformément à l'article L.1611-4 du CGCT, l'association s'engage à faciliter le contrôle par GBM de l'utilisation des fonds versés.

### **Article 6 - Sanctions**

Si les engagements pris dans cette convention n'étaient pas respectés, GBM se réserve le droit de réclamer le reversement de tout ou partie de ces subventions.

### **Article 7 - Résiliation de la convention**

En cas de non-respect de l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux engagements pris.

### **Article 8 - Règlement des litiges**

En cas de désaccord relatif à l'interprétation et / ou l'exécution de la présente convention, et à défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de Besançon.

### **Article 9 - Avenant**

Toute modification des conditions et ou modalités d'exécution de la présente convention fera l'objet d'un avenant, sans que celui-ci ne remette en cause l'objet général défini à l'article 1.

### **Article 10 - Durée**

La présente convention est consentie pour l'année 2025. Elle est valable après signature jusqu'au 31 décembre 2025.

*Fait en 2 exemplaires, à Besançon, le .....*

Pour P.A.R.I.  
Le Président,

Pour Grand Besançon Métropole,  
La Présidente,

M. Philippe SARRAZIN

Anne VIGNOT